

Création de l'entente Axe Seine. - Création de la SEM Axe Seine Énergie.

Paris, le 9 février 2022

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Ce débat organisé autour de la création de la Société d'économie mixte, S.E.M., Axe Seine Énergie et de l'Entente Axe Seine est une étape très importante de ce beau travail collectif mené depuis quelques années déjà entre les villes du Havre, de Rouen, ainsi que la Métropole du Grand-Paris.

Ce travail collectif repose sur une conviction forte : la vallée de la Seine et sa préservation face au changement climatique sont des enjeux d'envergure nationale qui nécessitent une implication forte des communes.

Les villes ont un rôle central dans le développement écologique et économique de la vallée de la Seine, un territoire qui est particulièrement touché par la diminution des emplois industriels et aussi les répercussions du changement climatique.

Face à ces défis, nous devons faire évoluer nos manières de gouverner et de gérer nos biens communs, dont la Seine bien sûr fait partie. Nous devons créer ce que nous pourrions appeler des territoires de projets, au-delà des frontières administratives et des clivages politiques. Et seule cette union des forces politiques et des expertises de nos administrations nous permettra de réinventer l'industrie, les transports et les emplois à l'heure de la neutralité carbone.

C'est la mission que nous nous sommes donnée avec les métropoles du Havre, de Rouen et du Grand Paris, et je veux ici dire toute ma solidarité avec Patrick OLLIER, qui bien sûr participe depuis de longs mois à cette aventure commune et qui ne pouvait être là pour des raisons liées aux obsèques d'une personnalité importante de Rueil-Malmaison.

Nous avons voulu associer bien sûr toutes les communes de l'axe Seine, je pense notamment à celles qui disposent d'un port d'envergure comme Gennevilliers.

Cette coopération, nous la fondons sur trois priorités. D'abord, développer massivement les transports décarbonés en généralisant les motorisations zéro émission sur la Seine. C'est pourquoi nous avons lancé un appel à manifestation d'intérêt pour le développement du fret fluvial coordonné par la Métropole du Grand-Paris.

Ensuite, encourager les circuits courts et privilégier les ressources locales pour les énergies renouvelables, c'est pour cela que nous créons Axe Seine Énergie.

Enfin, développer le tourisme vert de proximité en misant sur la culture et le patrimoine, et il s'agira d'ailleurs du thème des quatrièmes rencontres qui se tiendront prochainement à Rouen.

Et depuis 2021, nous nous sommes retrouvés tous les trois mois pour nous donner collectivement de nouveaux projets, sans jamais créer de nouvelles strates administratives, l'idée n'étant pas évidemment de rajouter une strate, mais plutôt d'avancer, de construire, de proposer des choses concrètes. Nous sommes des maires, et c'est comme cela que l'on fonctionne.

Après une première rencontre en février 2021, puis une seconde dédiée au développement du fret fluvial, l'Acte III de l'axe Seine s'était déroulé le 26 octobre dernier autour de cette question de la production des énergies renouvelables et de la décarbonation de la Seine.

Aujourd'hui, nous soumettons deux projets de délibération. Le premier, pour la création de la société d'économie mixte qui s'appellera "Axe Seine Énergie", et le deuxième, pour la mise en œuvre de l'Entente de l'axe Seine. Ce sont deux grandes innovations.

Concernant d'abord la société d'économie mixte, voilà l'outil dont nous avons besoin pour accélérer la production d'énergies renouvelables et la transition énergétique de la vallée de la Seine.

Si nous voulons faire de la vallée de la Seine un territoire pilote de la décarbonation, nous avons besoin de mettre en commun nos ressources humaines et financières autour de projets d'énergies renouvelables. C'est l'objet de cette S.E.M. qui nous permettra de réaliser des investissements pour s'approvisionner plus facilement en électricité photovoltaïque, en hydrogène décarboné, mais aussi en biogaz.

Nous voulons d'ailleurs que cet opérateur bénéficie à tous les territoires de l'axe Seine, mais aussi à leurs habitantes et habitants, parce que nous savons que la transition écologique ne pourra advenir si elle n'est pas socialement exemplaire et très largement soutenue.

C'est pourquoi les projets seront sélectionnés en fonction de l'adhésion des habitantes et habitants, de leurs retombées économiques et sociales et de leur contribution à la production d'une énergie renouvelable accessible. C'est également la raison pour laquelle nous avons tenu à associer la S.C.I.C. Énergie partagée au capital de notre S.E.M.

La modélisation d'ailleurs nous montre qu'avec une dotation en capital de 40 millions d'euros d'ici 2030, la S.E.M. pourra générer 1 milliard d'investissement.

A l'heure où la France est pointée du doigt comme mauvaise élève de l'Union européenne en matière d'augmentation de production d'énergies renouvelables, nous montrons que nos territoires et les citoyens sont prêts à y prendre leur part.

Le deuxième projet de délibération rapidement, c'est la création d'une entente de l'axe Seine, nous voulons traduire notre engagement collectif en une organisation efficace et associer toutes les communes de l'axe Seine. À travers elle, et sans créer une nouvelle strate administrative, nous mutualiserons l'expertise de nos services et nous lancerons des projets. Elle sera ouverte là aussi à toutes les communes de l'axe Seine. Il s'agira d'un mode de coopération souple au service de l'action concrète pour nous permettre d'agir rapidement et efficacement.

Alors, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, les villes du Havre, de Paris, de Rouen et de leur métropole ont un destin commun à travers la Seine. Nous devons nous saisir des opportunités que nous offre ce fleuve, afin d'engager plus radicalement notre révolution écologique dans une logique de partage et de coopération.

C'est ainsi que nous pourrions faire progresser nos intérêts qui tous sont aujourd'hui tournés vers la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la condition de vie des habitantes et habitants de nos territoires.

Je vous remercie